

2015-2019 / Bulletin n° 99

Le 5 mai 2016

UNIFORMES DE TRAVAIL

La Société canadienne des postes nous a informés que l'entente conclue avec l'entreprise Logistik, établie à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, a été renouvelée pour une période de quatre ans commençant le 1^{er} juillet 2016. Aux termes de la nouvelle entente, le Comité national mixte des uniformes (CNMU) pourra enfin élaborer un nouvel uniforme haute visibilité pour les travailleuses et travailleurs affectés à la livraison, qui travaillent présentement avec une veste haute visibilité.

Depuis le malheureux accident du travail survenu en décembre 2014 à Edmonton, la SCP a instauré à l'échelle nationale le port obligatoire de la veste haute visibilité pour les travailleuses et travailleurs affectés à la livraison là où des véhicules motorisés circulent. Cette initiative a été mise en place en guise de réponse à la promesse de conformité volontaire demandée par Travail Canada. Le Comité avait déjà travaillé à la confection d'un polo haute visibilité. Par contre, par suite de l'appel d'offres en vue de trouver un fournisseur, le Comité avait décidé de mettre ce projet en attente.

Soyez assurés que dès que le Comité sera en mesure d'annoncer l'essai de ces *nouveaux* uniformes, les membres de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS en seront aussitôt informés.

Solidarité,



Marc Roussel
Permanent syndical national, santé et sécurité

2015-2019 / Bulletin n° 99
MR/lh-sepb 225

